

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 3 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (43r, 44r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 3 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 17/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45937>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 mai 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin accuse réception de la lettre de Grebel du 2 mai 1872. Il décide d'attendre la décision du tribunal sur l'affaire Boucher et Cie. Il demande à Grebel de dresser la liste de tous ses brevets et certificats d'addition. Il l'invite à préciser l'état des brevets récents concernant les modèles de cuisinières, l'émaillage et le moulage mécanique, afin de ne pas prendre de retard dans les demandes, d'autant que le nombre de dessinateurs à l'usine est suffisant pour faire le travail.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Boucher et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 3 Mai 71.

Cher Monsieur Guehl.

Je viens de recevoir votre lettre du 1^{er} et je m'attendais que Boucher presserait davantage la question, qu'il me l'a fait d'après ce que vous me dites, il ne nous rest plus qu'à attendre la décision du tribunal.

Aujourd'hui je viens vous prier de me dresser la liste de tous les brevets que j'ai pris et des certificats d'addition qui les accompagnent, je désire surtout qu'ils soient établis d'une façon à bien me préciser l'état où nous en sommes pour les brevets concernant les modèles de machines, de l'émaillage, et du moulage mécanique pri

dans ces derniers temps. Je crains que nos demandes soient en retard pour certaines additions, et que cela ne compromette mes droits de priorité. Il faut veiller à cela avec le plus grand soin, nous avons plus de dessinateurs qu'il n'en faut pour que rien ne se néglige.

J'appelle surtout votre attention sur l'addition qui concerne les peintures de cuisinières; addition qui est à joindre aux brevets des cuisinières nouveaux modèles.

Le moulage mécanique doit être aussi surveillé de très-près pour les additions à prendre.

Je vous salue très cordialement.

Edouard